

Mais quand le gouvernement eût si fortement augmenté le droit sur le tabac, et qu'il eût mis la loi en vigueur d'une manière si rigoureuse par l'entremise de ses officiers, les cultivateurs du Bas-Canada durent renoncer à cultiver cette plante, ce qui leur cause une perte considérable.

Je ne dis pas que le tabac vient dans tous les comtés du Bas-Canada. De même que les céréales, il croît dans certains comtés plus que dans d'autres, suivant la nature du sol et des environs.

Les comtés de Joliette et Berthier, et spécialement celui de Montcalm, produisent une quantité énorme de tabac, et un certain nombre de cultivateurs subvenaient principalement à leurs besoins par cette culture; mais aujourd'hui ils sont obligés de renoncer entièrement à cette source de revenu. Et qu'est-il arrivé? Ces cultivateurs ont nécessairement perdu une somme très considérable que leurs terres leur rapportaient ainsi.

La culture du tabac a parfaitement réussi dans le Bas-Canada. J'ai pu constater la chose depuis plusieurs années. Pour faire cette assertion je me base sur mon expérience des vingt dernières années, et je sais aussi que le tabac vient à une perfection complète.

La même observation s'applique au blé. L'honorable ministre du Revenu de l'Intérieur a allégué que le blé, tout comme le tabac, ne pouvait pas être cultivé avec succès dans la province de Québec, mais l'honorable ministre devrait savoir mieux. Il devrait savoir, par exemple, que le district de Richelieu exportait autrefois une quantité énorme de blé.

C'est donc à bon droit que cette région est appelée le grenier du Bas-Canada. Mais, comme l'on sait, l'apparition et les ravages du charançon ont mis des obstacles à la culture de cette céréale; mais cet insecte est maintenant disparu, et les cultivateurs bas-canadiens cultivent maintenant une grande quantité de blé. Le rendement est considérable, et le jour n'est pas loin où les cultivateurs de Québec ne seront plus obligés d'importer le blé et la farine dont leurs familles ont besoin.

Il me semble, comme à l'honorable député de Charlevoix, que les cultiva-

teurs du Bas-Canada ont besoin de cette protection. Suivant moi, il ne s'agit pas d'un article de luxe dont le pays pourrait se dispenser; mais du revenu que l'agriculteur retire de la culture de cette plante.

L'honorable ministre du Revenu de l'Intérieur nous a dit qu'il était nécessaire d'imposer cette taxe pour subvenir aux besoins du gouvernement du pays.

Je comprends parfaitement qu'il faut imposer certains droits sur les articles de luxe, etc., mais je ne considère pas le tabac comme un article de luxe, et j'estime sa culture: une industrie dans laquelle se trouve grandement intéressée la classe agricole.

La question est très importante pour les cultivateurs qui tirent un profit de cette plante. Dans le rapport qui a été soumis aux honorables députés, ils verront que plus de 9,000,000 livres de tabac sont importées en feuille; et si les cultivateurs étaient protégés dans la culture du tabac, ils pourraient faire disparaître la nécessité d'importer cet article, et par là faire un grand bien au pays, puisque cette importation s'élève à un chiffre de près de dix millions de livres.

Ils pourraient subvenir à la consommation qui se fait au pays. Il est permis à tous les cultivateurs de cultiver le tabac pour leur propre usage; mais il est des districts où l'on ne cultive pas le tabac, et en conséquence la protection que l'on demande profiterait beaucoup aux cultivateurs canadiens.

Pourquoi permettrions l'entrée chez nous de la feuille américaine (l'étrangère)?

L'honorable ministre du Revenu de l'Intérieur a dit que nous ne pouvons pas récolter une bonne qualité de tabac; que même lorsque la plante parvient à sa maturité, la qualité en est inférieure. Je ne partage pas l'avis de l'honorable monsieur, à qui je ferai remarquer qu'il n'a pas étudié la question, et qu'il n'est pas familier avec les faits qui s'y rapportent.

Peut-être que l'honorable monsieur n'est pas un fumeur, et qu'il n'est pas à même de juger de la qualité du tabac... Je puis dire que le tabac canadien est d'une bonne qualité. Je suis au fait de la chose.